



# DROIT DE VISITE, DE SAISIE, D'ENQUÊTE ET LA FLAGRANCE



Procédures permettant à l'administration de contrôler l'exactitude et la sincérité présumées des énonciations portées dans les déclarations.



## I - DROIT DE VISITE ET DE SAISIE

Impôts concernés	Impôts non concernés	Nature des infractions
Impôts directs et TVA	<ul style="list-style-type: none"><li>Droits d'enregistrement, de timbre, ISF, impôts directs locaux et de taxe sur le chiffre d'affaires autres que la TVA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Achats ou ventes sans facture, utilisation ou délivrance de documents fictifs, omission volontaire de passer des écritures inexactes ou fictives dans des documents comptables</li></ul>

Modalités d'exercice	Rôle de l'administration	Voies de recours
Les visites se déroulent en tous lieux, même privés, entre 6 h et 21 h	<ul style="list-style-type: none"><li>Sous l'autorité et contrôle du juge</li><li>Notification d'une ordonnance et établissement de procès-verbaux par les agents habilités</li><li>Les informations recueillies ne sont opposables par l'administration fiscale au contribuable qu'après la restitution des pièces et documents saisis ou leur reproduction et la mise en oeuvre des procédures de contrôle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Recours contre l'ordonnance du JLD</li><li>Recours contre les mesures d'exécution de la procédure de visite et de saisie</li></ul>



## II - DROIT D'ENQUÊTE

Objectifs	Modalités d'exercice	Conséquences
Rechercher les manquements aux règles et obligations de facturation de la TVA	<ul style="list-style-type: none"><li>Pas d'accès aux domiciles privés et pas de saisie de documents</li><li>Peut porter sur une période de 6 ans</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Procès-verbal consignait le manquement ou non aux règles de facturation</li></ul>



## III - FLAGRANCE

Objectifs	Notification d'un procès-verbal	Voies de recours
Permet la prise immédiate de saisies conservatoires sans autorisation préalable du juge	<ul style="list-style-type: none"><li>Emporte des effets sur les régimes d'imposition et les procédures de contrôle et de reprise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Procès-verbal consignait le manquement ou non aux règles de facturation</li></ul>